



Formulaire d'inscription – Roulage Circuit Libre

Le Roulage :

Arrivée possible la veille du roulage sur le circuit à partir de 18h00 (nous prévenir).


Déroulement des journées :

Circuit : 09h00 à 17h00 : 3 groupes de 25 Motos, 7 sessions de 20 minutes.

Accueil et Service

Café et petit déjeuner offerts, eau à disposition

Team Yamaha GMT 94 engagé en Promosport en championnat du Monde d'Endurance sur place : pilotes de la structure engagés en Promosport, FSBK et en Endurance, machine à pneus, Hospitality, vidéos bord de piste et caméras embarquées par l'équipe encadrante.

- Photographe, **Gil Vidal Photos** 
- Service vente de pneus et montage sur place,
- Possibilité de location de protection dorsale et combinaison sur place – (payant).

Contrôles Technique et Administratif : Contrôles : le

jour du roulage de 07h30 à 08h40.

Technique : Vérification de : l'usure des pneumatiques, l'usure des plaquettes de frein, kit chaîne, fuites (*aucune fuite d'eau ou d'huile moteur tolérée*).

Administratif : Présentation obligatoire des : carte grise ou attestation de propriété du véhicule, carte verte d'assurance, permis de conduire ou CASM, licence.

Briefing obligatoire à 8h40.

FORMULES D'INSCRIPTION POSSIBLES

Le Laisser Passer Premium : correspond à une inscription roulage entraînement traditionnel.

Il dispose des mêmes garanties au niveau des assurances et est valable 6 mois à compter de son inscription.

Le Laisser Passer Or : permet de disposer d'un accompagnement personnalisé avec des pilotes brevetés d'états : encadrement mécanos du team et pilotes marshalls (5 pilotes par marshall) mise à disposition de DVD Photos / Vidéos Embarquées, boîtiers GPS. Vous bénéficiez des garanties d'assurances extensibles comprises dans l'achat d'un laisser passer Or. Vous bénéficiez aussi d'un délai d'un an à compter de l'enregistrement de votre laisser passer.

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de nous retourner complétés et signés les pages 2 et 3 du formulaire. (Fiche d'Inscription Individuelle et Conditions Générales).



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

(Veuillez nous retourner complétées et signées les 2 pages suivantes et le règlement associé à l'adresse : FMF – 6, quai Augustin Chaho – 64100 BAYONNE. Pour toute précision : Marius : 06 33 54 37 78).

VOS COORDONNEES :

NOM : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____
Téléphone Fixe : _____ **Téléphone mobile :** _____
Email : _____ @ _____

VOTRE MOTO ET VOUS :

Moto (marque, modèle, année) : _____ **Immatriculation :** _____
Permis de conduire n° : _____ **ou CASM n° :** _____
Licence FFM 2015 n° : _____ **Type de licence :** _____ **Moto-Club :** _____

LE CIRCUIT ET VOUS :

Avez-vous déjà pratiqué la moto sur Piste : OUI NON
Temps de référence (si déjà pratiqué, préciser pour Folembray ou Carole)
Nom Circuit 1 : _____ **Temps de référence :** _____
Nom Circuit 2 : _____ **Temps de référence :** _____

INSCRIPTION ET REGLEMENT :

JE M'INSCRIS A LA JOURNEE DE ROULAGE CIRCUIT LIBRE :	Cochez votre choix	Tarif
<i>en tant que licencié FFM (numéro de licence 2020:.....) – (Assurance Eventuel). ou assuré RC et Indiv. Accident sur circuit via votre assurance moto (fournir justificatifs).</i>	<input type="checkbox"/>	35 €
<i>en tant que non-licencié FFM et non assuré en RC circuit par votre propre assurance moto.</i>		
-Je souhaite m'inscrire à la journée de roulage et bénéficier de la garantie individuelle accident qui m'est proposée. – Laisser Passer – Or.	<input type="checkbox"/>	45 €
-Je souhaite m'inscrire au roulage mais ne souhaite pas bénéficier de la garantie individuelle accident qui m'est proposée. Je reconnais avoir été informé par la FMF de mon intérêt de souscrire une assurance individuelle accident dans le cadre de la pratique du sport motocycliste.	<input type="checkbox"/>	21 €
LOCATION EQUIPEMENT – OPTIONEL :		
Combinaison : Je souhaite louer une combinaison pour la journée (sous réserve de disponibilité. nous contacter au préalable. Joindre un chèque de caution de 600 €). Taille : Poids :	<input type="checkbox"/>	30 €
Protection Dorsale : Je souhaite louer une protection dorsale pour la journée. (sous réserve de disponibilité. nous contacter au préalable. Joindre un chèque de caution de 100 €).	<input type="checkbox"/>	15 €
SERVICES OPTIONNELS :		
Je souhaite bénéficier du Service Pass + (coaching personnalisé, dvd photos / vidéos inclus) – Assurée par le team Yamaha GMT 94.	<input type="checkbox"/>	20 €
ADHERENT FMF		
Je suis adhérent FMF 2020 n° (pour toute information ou demande d'adhésion, nous contacter).	<input type="checkbox"/>	- 30 €
TOTAL =	€
Toute inscription réalisée 15 jours avant la journée verra son tarif majoré de 15 €		



Règlement en 1 ou 2 chèques, (à l'ordre de la FMF montant total divisé par 2).

1^{er} Chèque encaissé à l'inscription n° : Banque : montant :
2^{ème} Chèque encaissé 1 Mois avant le 1^{er} roulage n° : Banque : montant :

CONDITIONS GENERALES :

CONDITIONS D'ENTREE SUR LA PISTE

- 1. Pilote licencié FFM 2020 ou non-licencié titulaire du permis moto ou du CASM en cours de validité.**
- 2. Contrôle technique de la moto validé.**
- 3. Niveau sonore à respecter :** Pour la norme : 95 dB à 60% du régime maxi (pour toute précision : nous consulter)
- 4. Equipement :** Pour accéder à la piste, le pilote devra être équipé : d'une combinaison cuir une pièce homologuée, (les combinaisons divisibles sont tolérées), de bottes, de gants, d'un casque intégral homologué et d'une protection dorsale.
- 5. Condition physique :** toute consommation d'alcool et de produits stupéfiants est strictement interdite aux pilotes lors des entraînements.

VOS DECLARATIONS

- Je certifie exacte toutes les informations renseignées par mes soins dans ce document.
- Je certifie être titulaire d'un permis de conduire moto ou du CASM.
- J'ai bien pris note qu'une inscription est valable pour un pilote, et non pour une moto.
- J'atteste n'avoir aucune contre indication médicale à pratiquer la conduite de la moto sur circuit.
- Je m'engage en pleine connaissance des risques éventuels encourus lors de la pratique de la moto sur circuit.
- Je déclare dégager la fédération FMF, le circuit ainsi que ses sociétés ou associations de gestion de toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel survenant au cours des essais que j'effectue à l'occasion de ce stage de pilotage, sur la piste ou dans l'enceinte du circuit.
- Je déclare dégager la fédération FMF, le circuit et sa société de gestion de toute responsabilité en cas de vol qui surviendrait pendant cette manifestation.
- Je déclare avoir été informé sur les différentes assurances incluses dans le prix de ce roulage pour les non-licenciés.
- Je m'engage à quitter immédiatement l'enceinte du circuit dès lors que je ne respecterais pas le règlement intérieur.
- Je reconnais avoir pris connaissance de ces conditions et que si l'une d'entre elle fait défaut, je suis informé que l'accès à la piste me sera refusé.

NOS CONDITIONS

- En cas de mauvaise météo (pluie), votre engagement reste confirmé.
- Seule la neige ou une piste verglacée peuvent annuler ou reporter la journée.
- Entre 2 semaines et 1 mois avant le roulage, annulation ou report en cas de maladie ou hospitalisation (nous fournir les certificats attestant l'impossibilité de vous déplacer et conduire une moto, remboursement à hauteur de 60% sans justificati).
- Moins de 10 jours avant le roulage, aucune annulation possible quel qu'en soit le motif.
- Pour les non-licenciés, en raison des risques de dommages corporels auxquels vous expose la pratique du sport motocycliste, une assurance individuelle accident est proposée en option. Elle permet notamment le versement d'un capital de 35 000 € en cas de décès, d'un capital pouvant aller jusqu'à 76 000 € en cas d'invalidité permanente partielle ainsi que le remboursement des frais médicaux à hauteur de 3 000 €. Elle ne couvre pas les dégâts matériels. Les pilotes licenciés FFM 2020 sont couverts en individuelle accident par le biais de leur licence.
- L'assurance responsabilité civile est incluse dans le prix de la journée et ne couvre que les dommages subis par un participant en cas de faute prouvée d'un tiers survenue dans l'enceinte du circuit et ne résultant pas des risques normaux inhérents à la pratique sportive.
- La FMF se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée).

Fait à _____ Le ____ / ____ / 2020

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")



REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR - PILOTE

Tout motards et passagers doit avoir signé une feuille de décharge de responsabilité.

Un motard ne peut prendre qu'un passager dans sa moto Le motard n'est pas autorisé à piloter. Les enfants de moins de 12 ans, même accompagnés, sont interdits dans les stands et dans les motos. **Les enfants mineurs sont interdits dans les véhicules.** Les barbecues sont interdits dans l'enceinte du circuit. Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit. Un seul accompagnateur est autorisé dans les stands en plus du motard.

Important :

Le port du casque intégral et fermé conformément aux normes en vigueur est obligatoire pour le motard comme pour le passager, de même que la combinaison de cuir intégrale ainsi que le port de gants et bottes pour les pilotes moto. Tous les motos qui empruntent la piste doivent être équipés du Pot d'Origine **limité à 95 db**. Aucun véhicule ne respectant pas cette limite, ne sera autorisé à prendre la piste. Toute tentative de fraude (*suppression de chicanes, ou autre*) sera sanctionnée avec interdiction définitive de participées aux journées de Laisser Passée Fédéral et tout autre journée organisée par la FMF.

L'exposition à la vente par une société commerciale de tout matériel et/ou moto est interdit.

Le DRIFT est interdit

Le non respect de l'une ou l'autre de ces règles exposera le contrevenant à son exclusion Immédiate (sans remboursement).

Tout achat d'un laisser passer commencée est due. Toute dégradation des infrastructures d'un circuit, volontaire ou non, sera à la charge de l'auteur.

Les responsables sont seuls juges pour arrêter un motard estimé dangereux et ceci sans remboursement des sommes versées. Il est formellement interdit de s'arrêter ou de descendre de sa moto sur la piste ou ses abords sans y avoir été invité par un responsable. Les arrêts ne sont tolérés qu'aux lieux prévus à cet effet. Par ailleurs, les usagers de la piste ont à respecter les signaux suivants : *Feu ou Drapeau jaune, interdiction de doubler, ralentir car danger sur la piste. Feu ou Drapeau rouge, arrêt immédiat et rentrée aux stands. Drapeau noir : Exclusion définitive de la piste de la moto désigné.* Dans le cas d'une utilisation des extincteurs sur la moto appartenant ou utilisé par le présent signataire, ce dernier s'engage à en rembourser le remplissage ainsi qu'à rembourser tout extincteur utilisé.

Le droit à l'image est la stricte propriété de chaque circuit. Aussi, l'usage d'appareils photos et vidéos de tous type est interdit. En revanche avec l'accord du circuit, se réserve le droit d'utiliser à son gré tous clichés ou films pris dans son enceinte, même si ces clichés et films permettent d'identifier les personnes et véhicules (*avec l'autorisation de ces personnes*).

Certain circuit sont placées sous vidéosurveillance pour des raisons de sécurité. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au Bureau national de la FMF auprès duquel vous pouvez également exercer votre droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.»

Toute personne ayant signé ce règlement accepte aussi de respecter le code de la route en traversant les communes qui abordent chaque circuit motocycliste (Vitesse, stationnement, bruit, etc.)